

226C0127  
FR0000051807-FS0098

29 janvier 2026

### **Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**TELEPERFORMANCE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 janvier 2026, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 23 janvier 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société TELEPERFORMANCE et détenir, indirectement, 3 017 108 actions TELEPERFORMANCE représentant autant de droits de vote, soit 5,04% du capital et 4,92% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions TELEPERFORMANCE hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 341 705 actions TELEPERFORMANCE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 114 819 actions TELEPERFORMANCE résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions TELEPERFORMANCE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;
- 37 080 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 2 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026, à un prix unitaire de 88 € ;
- 49 603 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention d'un contrat « *call warrant* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 17 février 2026 ;
- 90 600 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 2 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 18 juin 2027, à des prix compris entre 60 € et 64 € ; et
- 49 603 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention d'un contrat « *swap* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 17 février 2026.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 59 874 365 actions représentant 61 353 134 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 665 664 actions TELEPERFORMANCE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 55 203 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 28 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 17 février 2026 et le 7 octobre 2037, à des prix unitaires compris entre 10,74€ et 80 € ; et
- 1 610 461 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 95 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 17 février 2026 et le 21 octobre 2037.

---